

# 15863/18 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 8 janvier 2019

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 8 janvier 2019

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision d'exécution du Conseil** mettant en œuvre la décision (PESC)  
2017/1775 concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali

E 13729

*Ce document est disponible auprès du secrétariat  
de la commission des affaires européennes*